



NOTE D'INFORMATION N° 286 /MPMB/DGD/DU 12 NOV 2015

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Recensement pour les activités sportives

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services, le démarrage des activités du Bureau de Promotion des Sports et Loisirs créé par Décision n° 98/MPMB/DGD du 28 octobre 2014.

J'invite à cet effet mesdames et messieurs les chefs de service à recenser et à transmettre à ce service rattaché à la Direction de la Formation et de la Documentation au plus tard le **30 novembre 2015**, la liste des agents de leurs services respectifs désireux de pratiquer les disciplines ci-après citées :

I - SPORTS COLLECTIFS

- ① Maracana
- ② Hand-Ball

II - SPORTS ATHLETIQUES

- ① Course de vitesse (100 m ; 200 m ; 400m)
Course de demi-fond (800 m ; 1500m ; 5000m)
Course de fond (10 000m ; marathon)
- ② Les lancers (Javelot)

.../...

III - SPORTS DE COMBAT

- ① Boxe ; Judo ; Taekwondo ; Lutte

IV - SPORTS DE LOISIR

- ① Sport et Santé (Fitness pour vaincre le stress ; Hypertension ; Diabète ; Obésité)

Le Directeur Général
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
Le Directeur Général
CÔTE D'IVOIRE
Colonel Major ISSA COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National

